



PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN ET LE VINGT CINQ MARS
A 15 H 20**

A LA REQUETE DE :

La société EUROTITRISATION, inscrite au RCS sous le numéro 352 458 368, dont le siège social est situé Immeuble Le Spallis - 12, rue James Watt 93200 SAINT-DENIS,

Agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège, es-qualité de représentant du fonds commun de titrisation CREDINVEST, compartiment CREDINVEST 2, venant aux droits du CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT.

LAQUELLE M'EXPOSE :

- Que dans le cadre des actes préparatoires à la vente des biens et droits immobiliers saisis appartenant à Monsieur _____ et à _____, il me requiert à l'effet de procéder à la description de la maison d'habitation cadastrée section BE n°241 pour une contenance de 3 ares et 69 centiares, située 21 bis, avenue Gambetta à SEVRAN (SEINE-SAINT-DENIS),

EN AGISSANT EN VERTU DE :

- UN ACTE NOTARIE REÇU PAR MAITRE TRUBERT EN DATE DU 22 JUIN 2012.
- DEUX COMMANDEMENTS DE PAYER VALANT SAISIE IMMOBILIÈRE DÉLIVRÉS LES 8 ET 9 MARS 2021.
- DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L322-2 ET R322-1 ET SUIVANTS DU CODE DES PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, Stéphanie ROBILLARD, Huissier de Justice Associée, membre de la Société Civile Professionnelle Philippe KLEIN, Gérard SUISSA et Stéphanie ROBILLARD, Huissiers de Justice Associés, sise 24/26, avenue du Général de Gaulle à Rosny-sous-Bois, Seine-Saint-Denis, soussignée :





Me suis transportée ce jour au 21 bis, avenue Gambetta à SEVRAN (SEINE-SAINT-DENIS),

Et là étant, en présence de Monsieur Rui RIBEIRO, expert de la société ARIANE ENVIRONNEMENT, de Monsieur Hervé GLOECKLER, serrurier de la société ATH et de deux témoins, Monsieur Jean-Marc LEVY et Monsieur Didier MAGAL, j'ai procédé aux constatations suivantes :

CONSTATATIONS



A mon arrivée, _____ est présente. Elle m'autorise à procéder à mes opérations de description.

- ✓ Elle m'indique vivre dans les lieux avec ses deux enfants.
- ✓ Elle m'indique que la taxe foncière est d'environ 1 150 € par an.
- ✓ Elle me déclare également que Monsieur _____ est parti du logement depuis plusieurs années et qu'il n'a jamais habité dans cette maison.





PHOTOGRAPHIES EXTERIEURES







Distribution :

La porte d'entrée de cette maison individuelle, construite sur un vide sanitaire, donne accès immédiatement à une pièce principale qui comporte, à gauche, un escalier permettant d'accéder au premier étage. Cette pièce principale donne également accès :

- Première porte à droite : une cuisine ;
- Deuxième porte à droite : les WC ;

DESCRIPTION DU REZ-DE-CHAUSSEE

PIECE PRINCIPALE

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage en bon état.

Les murs sont recouverts de peinture en bon état.

Le plafond est recouvert de peinture en bon état.

La pièce prend jour par deux portes-fenêtres à deux battants, équipées de montants en PVC et de double vitrage. Ces portes-fenêtres donnent accès au jardin situé à l'arrière de la maison et sont équipées de volets en bois.

A gauche de la porte d'entrée, se trouvent le tableau électrique, le disjoncteur et le compteur.

Eléments d'équipement :

- Trois radiateurs.



Société Civile Professionnelle
Philippe KLEIN Gérard SUISSA Stéphanie ROBILLARD
 Huissiers de Justice Associés
Clémence GARRIGUE
 Huissier de Justice

STANDARD : 01.45.28.29.67
 contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
 www.ksr-justice.fr



CAISSE DES DEPOTS 40031 00001 0000333947 K 71
 N° TVA intracommunautaire : FR 92327968020 - SIRET : 32796802000021
 membre d'une association agréée le règlement des honoraires par chèque est accepté
 Paiement par Carte Bancaire sécurisé
 Huissiers de Justice associés
 24/26, ave. Du Général de Gaulle, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS





CUISINE

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage en bon état.

Les murs sont recouverts de peinture en bon état. Autour du plan de travail, les murs sont recouverts de carreaux de carrelage en bon état.

Le plafond est recouvert de peinture en bon état.

La pièce prend jour par une-fenêtre à deux battants, équipée de montants en PVC et de double vitrage. Ladite fenêtre est équipée de volets en bois et donne sur l'avenue Gambetta.

Eléments d'équipement :

- *Un radiateur.*
- *Une chaudière destinée à la production d'eau chaude et du chauffage pour la maison.*





WC

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage en bon état.

Les murs sont recouverts, sur la moitié de la pièce, de carreaux de carrelage sur une hauteur d'environ 1,50 m, en état d'usure normale. Au-delà, les murs sont recouverts de peinture en état d'usure normale.

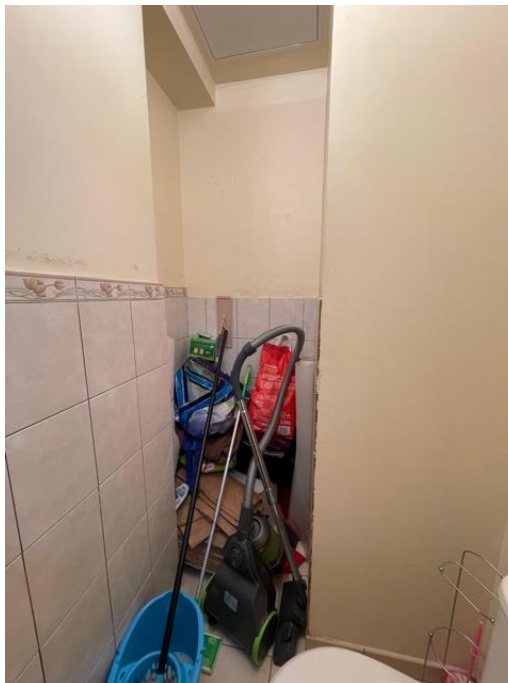
Le plafond est recouvert de peinture en bon état.

La pièce est aveugle.

Elément d'équipement :

- Une cuvette à l'anglaise.







CAGE D'ESCALIER MENANT AU PREMIER ETAGE

Les marches sont en bois, en bon état.

Les murs sont recouverts de peinture en bon état.

Le plafond est recouvert de peinture en bon état.

Cette cage d'escalier est aveugle.



DESCRIPTION DU PREMIER ETAGE

Le palier dessert un couloir qui dessert :

- | | |
|---------------------------|------------------------|
| - Première porte à droite | : une salle de bains ; |
| - Deuxième porte à droite | : une chambre ; |
| - Porte au fond en face | : une chambre ; |
| - Porte à gauche | : une chambre ; |





COULOIR

Le sol est recouvert de parquet en état d'usure avancée.

Les murs sont recouverts de peinture en bon état.

Le plafond est recouvert de peinture en bon état.



STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr

CHAMBRE A GAUCHE

Le sol est recouvert de parquet en état d'usure avancée.

Les murs sont recouverts de peinture en bon état.

Le plafond est recouvert de peinture en bon état.

La pièce prend jour par une fenêtre à deux battants, équipée de montants en PVC et de double vitrage. La fenêtre est équipée de volets en bois et donne sur le jardin situé à l'arrière de la maison.

Elément d'équipement :

- *Un radiateur.*



CAISSE DES DEPOTS 40031 00001 0000333947 K 71

N° TVA intracommunautaire : FR 92327968020 - SIRET : 32796802000021

membre d'une association agréée le règlement des honoraires par chèque est accepté

Paieement par Carte Bancaire sécurisé

Huissiers de Justice associés

24/26, ave. Du Général de Gaulle, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS



CHAMBRE EN FACE

Le sol est recouvert de parquet en état d'usure avancée.

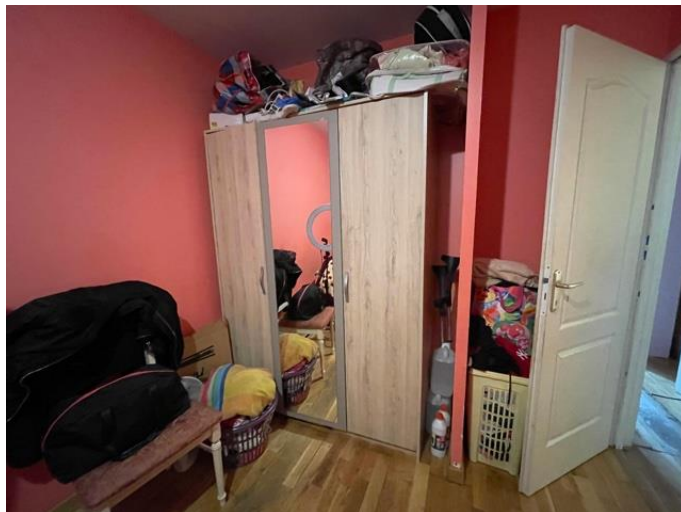
Les murs sont recouverts de peinture en bon état.

Le plafond est recouvert de peinture en bon état.

La pièce prend jour par une fenêtre à deux battants, équipée de montants en PVC et de double vitrage. La fenêtre est équipée de volets en bois et donne sur le jardin situé à l'arrière de la maison.

Elément d'équipement :

- *Un radiateur.*





CHAMBRE A DROITE

Le sol est recouvert de parquet en état d'usure avancée. Des lames sont manquantes.

Les murs sont recouverts de peinture en bon état.

Le plafond est recouvert de peinture en bon état.

La pièce prend jour par une fenêtre à deux battants, équipée de montants en PVC et de double vitrage. La fenêtre est équipée de volets en bois et donne sur l'avenue Gambetta.

Elément d'équipement :

- *Un radiateur.*



STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr

SALLE DE BAINS

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage en bon état.

Les murs sont entièrement carrelés en bon état avec cependant des traces de moisissure sur les joints.

Le plafond est recouvert de peinture en état d'usure normale.

La pièce prend jour par une fenêtre à simple battant, équipée de montants en PVC et de double vitrage et qui donne sur l'avenue Gambetta.

Eléments d'équipement :

- *Une baignoire.*
- *Un meuble avec vasque.*
- *Une cuvette à l'anglaise.*
- *Un radiateur.*



STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr



STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr

PLANS



STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr

J'annexe au présent procès-verbal le rapport de l'expert comprenant :

- *Le certificat de surface privative pour 80.98 m² surface au sol totale.*
- *Le diagnostic de performance énergétique*
- *L'état des risques naturels, miniers et technologiques.*

Telles sont mes constatations.
Et de tout ce que dessus j'ai fait et rédigé
Le présent procès-verbal de constat
Pour servir et valoir ce que de droit.

Stéphanie ROBILLARD

